



Paris, le 13 février 2007

**CFDT-Culture**

12, rue de Louvois

75002 PARIS

**Tél. :** 01 40 15 51 20

**Fax :** 01 40 15 51 22

[www.cfdt-culture.org](http://www.cfdt-culture.org)

[cfdt@culture.gouv.fr](mailto:cfdt@culture.gouv.fr)

## LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE LA CULTURE

Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication,

Vous n'ignorez pas qu'un mouvement anime depuis quelques jours les agents de la filière accueil, surveillance et magasinage d'un certain nombre de vos établissements, notamment les grands musées parisiens. A ce sujet un préavis de grève intersyndical (CFDT, FO, SUD) a été déposé ; celui-ci est reconductible jour après jour. De nombreux agents à Versailles, à Orsay, au Louvre, à Guimet, sont en grève depuis le 9 février.

Ces agents revendiquent une revalorisation de leur IAT (indemnité d'administration et de technicité), pour qu'elle atteigne le plancher de 150 euros minimum. Cette revalorisation, à minima, permettrait à ces agents de récupérer une partie du pouvoir d'achat perdu ces dernières années, et de voir leurs fonctions et leur travail reconnus à leur juste valeur. **Ce sont en effet ces agents, au premier rang, qui vous permettent d'afficher de très médiatiques hausses de fréquentation des musées nationaux, et de vous en enorgueillir.**

Deux réunions, depuis le début du mouvement, ont eu lieu.

Lors de la première, la Directrice de l'Administration Générale a reconnu **la légitimité** et le bien-fondé de cette revendication. Elle évoque la possibilité d'en discuter dans le cadre du projet de lois de finance de 2008 (elle fait l'hypothèse d'un plan pluriannuel), tout en refusant de s'engager sur une position officielle.

Lors de la deuxième réunion, votre Cabinet annonce qu'il ne peut accéder à cette revendication car il craint que celle-ci ne gagne d'autres corps d'agents par la suite... Il propose quand même que, lors de la prochaine discussion sur les régimes indemnitaires, soit évoquée la possibilité de réévaluer l'IAT, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007 ; mais malgré nos demandes, aucun élément chiffré n'a été avancé, et vos représentants évoquent un « geste » plutôt qu'une réelle revalorisation. Nous craignons donc que vous confondiez d'une part revendications, dialogue social et concertation, et d'autre part « **geste commercial pour apaiser les esprits** ».

Par ailleurs votre Cabinet s'est engagé à avancer à la mi-mars le calendrier prévu pour cette discussion ; or aujourd'hui même, paraît un compte rendu qui stipule que la date de ladite réunion est maintenue au 3 avril. Les délais que votre administration observe pour s'engager et revenir sur ses engagements sont décidément de plus en plus courts !

Comment comprendre cette attitude autrement qu'en la qualifiant de **mépris ouvert pour les agents** placés sous votre autorité et qui vous demandent de les écouter ?

.../...

.../...

Mais ça ne s'arrête pas là. Nous avons aussi eu l'occasion de parler à vos représentants du comportement douteux des directions des établissements touchés par la grève : **intimidations, menaces sur les agents, provocations physiques, interprétation abusive des lois, remise en cause du droit de grève, etc...** A ce sujet nous donnerons de plus amples détails aux agents du Ministère.

Parlons aussi des conditions dans lesquelles les musées ouvrent ces temps-ci : salles fermées, **personnel en sous-effectif**, sécurité minimum non respectée. A Orsay par exemple, l'effectif minimum pour ouvrir le musée est fixé à 36 agents de surveillance ; et Orsay a ouvert ces derniers temps avec un effectif présent inférieur à 26, compte tenu des grévistes. Au Louvre, que dire ? Aucun effectif minimum n'est prévu. Et s'il doit fermer des salles pour ouvrir ses portes, qu'à cela ne tienne, les visiteurs – toujours aussi nombreux – paieront tout de même le prix fort, histoire de ne pas faire chuter les beaux résultats annoncés en grande pompe.

Et savez-vous quelle réponse nous a fait votre conseiller au dialogue social ? La voilà : nous n'avons qu'à attaquer en justice ceux que nous estimons responsables. La tutelle n'existe pas, les responsables sont les chefs d'établissement. Que devons-nous en penser ? Que cela ne sert à rien de venir parler de ces questions avec vous ou vos représentants ? Que ça ne vous concerne pas ? **Que vous vous moquez du sort de vos agents** et de la sécurité de vos visiteurs ? Si ce n'est pas le cas, il serait urgent, Monsieur le Ministre, que vous donniez vous-même votre propre réponse, et toutes les preuves de l'intérêt, s'il existe, que vous portez à la qualité du service public offert par votre ministère et **à la considération que vous avez pour vos gardiens de musée en colère.**

Monsieur le Ministre, nous vous demandons instamment de réviser vos positions, d'ouvrir le dialogue, et **d'écouter enfin les agents qui s'adressent à vous.**

Dans cette attente, croyez-bien que nous continuerons à soutenir ces agents, à les représenter comme c'est notre mission, à les informer et **à défendre leurs droits, bafoués trop souvent par vos administrations.**

**Pour la CFDT-Culture  
Kamal HESNI  
Secrétaire Général**